

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

**CHABBAT PARCHAT
BALAK**
SAMEDI 9 JUILLET 2011
7 TAMOUZ 5771
AVOT 5

44^e année

40

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

3 Tamouz : d'élévation en élévation

Un Tsadik, un Juste, qui quitte ce monde n'en disparaît pas, il s'y trouve avec une intensité encore plus grande, nous enseigne le Zohar. Lorsque, en ce début de semaine, revient le 3 Tamouz, jour où le Rabbi quitta matériellement ce monde, cette phrase, immanquablement, résonne dans l'esprit et dans l'âme de chacun. De fait, ce 3 Tamouz est le 17^{ème} anniversaire de l'événement et chacun constate à quel point la présence du Rabbi semble être encore plus sensible avec les années. Par ses enseignements, par les actions enseignant qu'il suscite aux quatre coins du monde, le Rabbi continue de guider, conduire, vivifier des centaines de milliers de personnes, diverses tant par leur origine que par leur mode de vie, leurs opinions ou leur situation géographique.

Certains pourraient penser que la grandeur du 3 Tamouz se limite à ces considérations. Certes, ces idées expriment une actualité indéniable – et, en cela, elles sont essentielles. Toutefois, si cette date se contentait d'incarner cela, les années qui passent ne verraient rien se rajouter aux acquis antérieurs. On dirait alors que ce jour n'est qu'une commémoration, même importante, parmi toutes les

autres. Or il représente bien autre chose et sans doute est-ce en cela qu'il révèle sa profondeur et son urgence pour chacun, car il est un jour d'élévation. Cela signifie que, lorsqu'il revient, d'année en année, il ne réapparaît pas au même niveau. Il entraîne toujours dans un degré plus haut et ce progrès est infini. C'est ainsi que le Rabbi lui-même s'élève également de degré en degré. Il ouvre un chemin toujours nouveau et chacun peut le suivre. Plus encore, il importe pour chacun de s'élever avec lui.

Le propre d'une voie qui monte, c'est d'exister et d'offrir le passage. Mais il appartient à l'homme de s'y engager et d'en suivre les avancées. Cette route-là est spirituelle, c'est spirituellement qu'il faut savoir emprunter. C'est dire que le 3 Tamouz n'est pas qu'une journée qu'il faut marquer, c'est un moment rare qu'il faut vivre par l'action et par l'étude, par le cœur et par l'esprit. Ce jour tombe en début de semaine, a-t-on dit, comme pour souligner qu'il est un signe de commencement. Parce que c'est une période nouvelle qui s'ouvre et que notre âme sait y trouver les ressources du renouveau. Afin que l'ombre recule pour faire place à la Lumière, celle du temps de Machi'ah.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Balak

Mais que pensait donc Zimri ?

Un jour, d'éminents érudits de Mézibotz rendirent visite au Baal Chem Tov, dans sa Souccah.

Après avoir examiné scrupuleusement la structure de la Souccah, ils la déclarèrent invalide.

Le Baal Chem Tov leur apporta des preuves diverses émanant de sources traditionnelles pour démontrer que sa Souccah remplissait les conditions requises par la Torah. Les débats durèrent longtemps, le Baal Chem Tov prouvait maintenant la validité de sa Souccah, les érudits, quant à eux, restant sur leur position.

Finalement, le Baal Chem Tov ouvrit sa main. Il y tenait un petit morceau de parchemin. Les érudits prirent le parchemin et découvrirent qu'il s'agissait d'un petit mot venant du ciel. «La Souccah de Reb Israël [Baal Chem Tov] est cachère», purent-ils lire. La note était signée par l'Archange Mattatron, gardien des «sphères intérieures».

En 1967, à Souccot, le Rabbi raconta ce récit extraordinaire et posa une question évidente : il est vrai que l'histoire démontre la force spirituelle unique du Baal Chem Tov, c'est-à-dire son aptitude à tirer des ficelles célestes pour prouver qu'il avait raison, mais nous nous demandons comment ce dirigeant juif si saint a pu construire une Souccah qui puisse susciter des interrogations. Le Rabbi expliqua alors que ce qui avait motivé le Baal Chem Tov pour ériger sa Souccah d'une telle façon, répondant aux critères minimum des exigences de la Torah, était le désir de trouver du mérite au plus grand nombre. Conscient que de très nombreux Juifs ignoraient comment construire correctement leur Souccah, il avait construit la sienne selon les exigences les plus souples pour rendre adéquate toute Souccah qui présenterait le même genre de problème et pouvoir ainsi déclarer que la pratique de Juifs plus ignorants restait dans le cadre de l'observance juive.

Horaires d'entrée et sortie de CHABBAT BALAK

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 21h 36 • Sortie 22h 58

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Strasbourg	21.13	Bordeaux	21.31	Grenoble	21.06
Lyon	21.13	Toulouse	21.18	Montpellier	21.08
Marseille	21.02	Nice	20.55	Lille	21.42
		Nancy/Metz	21.21	Nantes	21.44

à partir du dimanche 3 juillet 2011

Heure limite du Chema : 9h53

Pose des Téfilines : 4h22



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

La morale de cette histoire concerne moins le statut d'une Souccah que le rôle d'un dirigeant juif. Le Baal Chem Tov essayait d'enseigner aux érudits de Mézibotz qu'un véritable dirigeant juif a le devoir d'être prêt à faire non seulement des sacrifices matériels mais aussi des sacrifices spirituels pour son peuple. Il doit être prêt à faire des compromis par rapport à ses critères spirituels pour relever ceux dont il a la charge. C'est cette qualité de sacrifice de soi qui a toujours défini les dirigeants juifs, tout au long de notre histoire.

Zimri

C'est l'un des épisodes de notre histoire les plus horribles. Israël s'installa à Chittim et le peuple commença à se prostituer avec les filles des Moabites et la colère de l'Eternel s'embrasa contre Israël.

L'Eternel dit à Moché : «Prends tous les dirigeants du peuple et amène-les devant l'Eternel, face au soleil et alors la colère enflammée de l'Eternel partira d'Israël». «Et un homme israélite vint et amena la femme midianite à ses frères, devant les yeux de Moché et devant les yeux de l'entière congrégation des Enfants d'Israël, alors qu'ils pleuraient devant l'entrée de la tente d'Assignation.»

«Pin'has, le fils d'Elazar, fils d'Aaron le Cohen, vit cela, se leva et prit un glaive entre ses mains. Il suivit l'homme israélite dans la chambre et il le planta [à travers] tous les deux (l'homme israélite et la femme) et la plaie cessa de s'abattre sur les enfants d'Israël. Ceux qui étaient morts dans la plaie furent au nombre de vingt-quatre mille.»

Le comportement de Zimri est sans précédent. Jamais un prince d'Israël ne s'est comporté de façon pécheresse, défendant publiquement le mariage mixte et par extension la destruction de la cellule familiale juive ! Cette profanation spectaculaire du Nom de Dieu et de Sa loi, et l'attaque personnelle contre l'intégrité religieuse de Moché, tout particulièrement perpétuée par un serviteur public et un modèle, est choquante et demande à être expliquée. Le moment d'amnésie peu habituel de Moché ne fait qu'intensifier le sens mystérieux qui domine ce drame.

Un pécheur bien intentionné

La clé pour comprendre les actions de Zimri réside dans le récit talmudique des événements qui ont conduit à la confron-

tation entre Moché et Zimri.

Quand des membres de la tribu de Chimone virent que la punition capitale s'abattait sur ceux de leur tribu qui s'étaient adonnés au culte idolâtre de Baal Péor, ils se rendirent chez Zimri, fils de Salou : «Ils prononcent la peine capitale contre des membres de notre tribu et toi, notre chef, tu restes assis et silencieux !» Que fit alors Zimri ? Il se leva, rassembla vingt-quatre mille Israélites et ils se rendirent chez Kozbi, une femme midianite. Il lui dit : «Cohabite avec moi...»

Le comportement odieux et sacrilège de Zimri n'était pas motivé par le goût du lucre ou de la rébellion mais par son profond engagement à l'égard du peuple qu'il représentait. Il décida de démontrer que même un homme honorable comme lui, choisi par Dieu pour être un prince d'Israël, n'était pas insensible au plaisir charnel et à la séduction. Bien plus encore, le serviteur privilégié de Dieu, Moché lui-même, n'avait-il pas épousé l'une de ces femmes «interdites» ?

Cette lecture du Talmud, plus bienveillante à l'égard de Zimri, n'est pas une tentative pour le blanchir mais émerge du récit de la Torah elle-même. Ce n'est qu'après que Dieu les eut condamnés qu'il s'approcha de Kozbi. Il n'était pas possible que sa passion l'ait dévoré après qu'il fut au courant de la sentence de peine de mort encourue ?

C'est par cette confrontation publique déshonorante et infamante avec Moché que Zimri vint représenter l'idéal du dirigeant juif qui veut sacrifier son bien-être personnel et son statut spirituel jusqu'à commettre ici une faute, pour protéger son peuple.

Ce sont les profondeurs de cette image et de cet héritage dépravés qui mettent en lumière la force de son engagement à l'égard du peuple qu'il aime.

En quoi cela me concerne-t-il ?

Nous vivons une période d'ignorance et d'indifférence croissantes de la jeunesse à l'égard de son héritage.

De Zimri, nous devons apprendre à sacrifier quelques-uns de nos luxes spirituels, l'attention portée exclusivement à notre propre développement spirituel et nous tourner vers ceux, dans notre peuple, qui ont besoin de notre aide.

Même si nous ne sommes pas très savants, nous connaissons tous au moins une personne qui l'est encore moins.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 3 juillet – 1^{er} Tamouz

Mitsva négative n° 173: C'est l'interdiction de consommer des poissons impurs.

Mitsva négative n° 175: C'est l'interdiction de manger des insectes ailés.

Mitsva négative n° 176: C'est l'interdiction de consommer ce qui rampe sur le sol.

Mitsva négative n° 177: C'est l'interdiction de consommer des petits animaux rampants qui se développent dans des substances organiques en décomposition.

Mitsva négative n° 178: C'est l'interdiction de manger des êtres qui se développent dans les graines et dans les fruits.

• Lundi 4 juillet – 2 Tamouz

Mitsva négative n° 179: C'est l'interdiction de manger un être rampant quelconque, qu'il soit aquatique, ailé ou terrestre.

Mitsva négative n° 180: C'est l'interdiction de manger un animal mort naturellement.

Mitsva négative n° 188: C'est l'interdiction de consommer la chair d'un taureau condamné à la lapidation, même s'il a été abattu rituellement avant d'avoir été lapidé.

• Mardi 5 juillet – 3 Tamouz

Mitsva négative n° 181: C'est l'interdiction de manger une bête "Tréfa" (déchirée).

Mitsva négative n° 182: C'est l'interdiction de manger un membre détaché d'un animal vivant, c'est-à-dire de lui couper un membre alors qu'il est encore vivant, puis de manger ce membre.

Mitsva négative n° 184: C'est l'interdiction de consommer du sang (des mammifères et des oiseaux).

Mitsva négative n° 185: C'est l'interdiction de consommer les graisses des animaux purs.

Mitsva négative n° 183: C'est l'interdiction de consommer le nerf sciatique.

• Mercredi 6 juillet – 4 Tamouz

Mitsva négative n° 187: C'est l'interdiction de manger le mélange de viande (cuite) dans du lait.

Mitsva négative n° 186: C'est l'interdiction de cuire la viande dans le lait.

Mitsva négative n° 189: C'est l'interdiction de manger du pain fait à partir de la nouvelle récolte de céréales avant la fin du jour du 16 Nisan.

Mitsva négative n° 190: C'est l'interdiction de manger des grains torréfiés de la nouvelle récolte avant la fin de la journée du 16 Nisan.

Mitsva négative n° 191: C'est l'interdiction de manger des épis grillés de la nouvelle récolte avant la date précitée.

Mitsva négative n° 192: C'est l'interdiction de consommer la "Orlah" (récolte des trois premières années).

• Jeudi 7 juillet – 5 Tamouz

Mitsva négative n° 193: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer les produits hétérogènes de la vigne.

Mitsva négative n° 153: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer un "Tével", c'est-à-dire un produit dont ni la "Terouma" ni les dîmes n'ont été prélevées.

Mitsva négative n° 194: C'est l'interdiction qui nous a été faite de boire du vin qui a été offert à une idole.

Mitsva positive n° 146: Il s'agit du commandement nous incombant d'égorger une bête avant de la consommer.

Vendredi 8 juillet – 6 Tamouz

Mitsva négative n° 101 : Il nous est interdit d'abattre un animal et son petit le même jour.

Samedi 9 juillet – 7 Tamouz

Mitsva positive n° 147 : Il s'agit du commandement de couvrir le sang d'un volatile ou d'une bête sauvage lors de l'abattage.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52

Tu en as rêvé...
le GAN ISRAEL l'a fait !

du 4 au 29 juillet 2011

Tu as entre 3 et 15 ans

Viens vivre un été inoubliable...

Des jeux, des sorties, de la découverte...

Paris 7 ^e et 15 ^e :	06 22 03 33 07	Montrouge :	06 15 70 40 48
Paris 12 ^e :	06 61 10 62 10	Aubervilliers :	06 64 39 50 63
	06 35 10 01 54	Epinay/Seine :	06 11 42 15 33
Paris 13 ^e :	06 21 72 67 74	Les Lilas :	06 61 50 35 47
Paris 19 ^e :	06 87 21 73 42	Bonneuil :	06 65 73 41 30
Versailles :	06 22 03 33 07	Fontenay :	06 64 21 59 68
Yerres :	06 87 51 66 27	S. Maur :	06 16 15 57 64
Boulogne :	06 20 44 07 63	S. Brice :	06 61 99 59 74
Clichy :	06 60 49 67 51		

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par

"La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 15.000 ex

ISSN 1762 - 5440

RECIT DE LA SEMAINE

«Et vous marcherez dans ses voies...»

Le directeur de la Yechiva 'Hayé Olam souffrit pendant plusieurs années de ses jambes au point qu'il finit par être condamné à rester au lit; les médecins envisageaient de l'amputer d'une jambe et peut-être même de la seconde, que D.ieu préserve !

En 1954, son fils se maria et de nombreuses personnalités du monde rabbinique assistèrent au mariage.

Le directeur de la Yechiva demanda qu'on le transporte dans son lit jusqu'à la salle du mariage et insista pour prendre la parole. Comme il était très faible, un silence impressionnant régnait dans l'assistance.

«Quand j'étais jeune, dit-il, j'ai étudié à la Yechiva de Stoutchine. Nous étions une trentaine de jeunes gens à étudier dans la synagogue. Sur un banc dormait celui que toute la communauté surnommait «Itché le saoulard» : dès qu'il se réveillait, il buvait une rasade de vodka et se rendormait aussitôt. Nul ne savait où il résidait et, d'ailleurs, personne ne s'intéressait à lui outre mesure. Les enfants se moquaient de lui mais il n'en avait cure.

Un soir d'hiver, alors que nous étudions assidûment, un cocher entra en coup de vent dans la synagogue en s'écriant : «Venez m'aider ! Ma charrette chargée de marchandises s'est retournée et mon cheval est prisonnier sous la charge. Il faut absolument le dégager sinon il va mourir et j'aurais perdu l'unique moyen de gagner ma vie ! Tout seul, je ne parviens pas à le dégager, il faut que vous m'aidiez !»

Entre nous, nous avons discuté : avions-nous le droit d'abandonner notre étude de la Torah pour un cheval ? Nous avons conclu que l'étude était plus importante et nous ne l'avons pas aidé. Horriblement déçu, le cocher quitta la synagogue et nous avons repris notre étude. Soudain, Itché le saoulard se réveilla : «Jeunes gens ! Vous devez l'aider ! Son cheval va s'étrangler avec les lanières qui retiennent la charrette et son chargement ! Et si vous n'y allez pas, vous ne pourrez plus marcher sur vos jambes, que D.ieu préserve!»

Je fus pris d'un fou rire : «Itché ! Depuis quand un saoulard est-il devenu un décisionnaire ?»

Il ne répondit pas.

Une demi-heure plus tard, le cocher revint, nous suppliant à nouveau de l'aider. Nous avons de

nouveau discuté entre nous et finalement en sommes venus à la conclusion qu'il fallait l'aider. Mais quand nous sommes arrivés sur place, il était trop tard, le cheval était mort.

Le lendemain Itché m'appela : «'Haïm 'Haykel ! J'ai quelque chose à te demander ! Ce soir, je vais mourir et je veux que tu restes à mes côtés au moment où mon âme quittera mon corps !» J'éclatai de rire mais il insista. Je lui demandai où il habitait : «Au bout de la ville, dans une maison en ruine».

Le soir je réfléchis et décidai d'y aller : «De toute manière, je dois étudier. Que ce soit ici ou chez Itché...»

Quand j'arrivai chez Itché, il dormait sur un assemblage de planches. J'ouvris mon livre de Guemara et me mis à étudier, sur une caisse branlante qui me servit de chaise. Au bout de quelques heures, je voulus partir mais Itché m'appela : «Reste ! C'est exactement à 4 heures du matin que je vais mourir ! Tu préviendras la 'Hevra Kadicha (la société des derniers devoirs) car je veux être enterré à côté du Gaone (il me dit le nom d'un des grands rabbins de la ville) dans le vieux cimetière !»

- De quoi parles-tu, Itché ? Toi qui ne mets même pas les Téfilines chaque jour, tu désires être enterré à côté du Gaone ?

- Comment peux-tu prétendre cela ? Regarde dans la caisse là-bas...

J'ouvris la caisse et, à ma grande surprise, y trouvai de très beaux Téfilines. J'étais vraiment stupéfait. Mais je continuai d'argumenter :

- Jamais la 'Hevra Kadicha n'acceptera !

- Sous la caisse, continua Itché imperturbable, il y a une petite caisse dans laquelle se trouvent mes manuscrits. Montre-les aux gens de la 'Hevra Kadicha et ils agiront comme je le désire ! Je feuilletai les pages écrites finement et compris qu'il s'agissait de notes sur des livres de Kabbala et des sujets de Torah dont je n'avais aucune notion. Je compris alors enfin que l'homme qui gisait sur ces planches était un «Tsadik» caché, un juste parfait et qui avait dissimulé sa grandeur jusqu'au dernier moment.

Effectivement, à quatre heures pile, son âme quitta son corps. Je courus avertir le Rav de la ville ainsi que les hommes de la 'Hevra Kadicha et leur montrai les manuscrits. Néanmoins, ils hochèrent la tête : il n'y avait plus de place à

côté du Gaone et, de toute manière, cela faisait des années qu'il n'y avait plus de place dans le vieux cimetière. Nous sommes partis vérifier et avons, à notre grande surprise, trouvé un endroit libre juste à côté du Gaone ! L'enterrement fut suivi par toute la communauté !

«Itché le saoulard était donc un Tsadik et je suis certain que les problèmes liés à mes jambes sont un résultat de sa malédiction !» conclut le directeur de la Yechiva en pleurant.

En entendant cette histoire, je n'ai pu me retenir et en écrivis tous les détails dans une lettre au Rabbi de Loubavitch. Quelques temps plus tard, je méritai de recevoir la réponse suivante : «Transmettez au directeur de la Yechiva qu'il prenne sur lui d'étudier chaque jour «'Hitat» (une portion de la Paracha de la semaine avec Rachi, une portion de Tehilim (Psaumes) et une portion de Tanya, le livre de Hassidout de Rabbi Chneour Zalman) ainsi que l'a institué mon beau-père, le regretté Rabbi Yossef Its'hak de Loubavitch ! De plus, il doit influencer toutes les personnes qui suivent son enseignement (puisque'il a de nombreux disciples depuis toutes ces années qu'il enseigne la Torah) ; du fait qu'il marchera dans cette voie, dans la voie du Rabbi (précédent), D.ieu lui permettra par ce mérite de marcher physiquement sur ses deux jambes !»

Je montrai la lettre du Rabbi au directeur de la Yechiva. Il en fut si heureux qu'il embrassa la lettre. Je lui demandai de me rendre la lettre - qui m'était adressée - mais il demanda à la garder quelques temps.

Six mois plus tard, je lui rendis visite : déjà il pouvait rester assis à table ; les docteurs me parlaient plus d'amputation mais déjà comment l'aider à mieux marcher ! Sa situation s'améliorait de jour en jour !

Et chaque personne avec qui il entrait en contact d'une manière ou d'une autre se voyait proposer d'étudier chaque jour 'Hitat : «Faites cela pour moi, suppliait-il, cela contribuera à ma guérison!»

Rav Leib Friedman - Kovetz Sipourim
traduit par Feiga Lubecki

(Le 12 et le 13 Tamouz - 14 et 15 juillet 2011 - commémorent la libération de Rabbi Yossef Yts'hak, le précédent Rabbi de Loubavitch, des prisons soviétiques en 1927).

ETINCELLES DE MACHIA'H

Tout est entre nos mains

Le Tanya (chap. 37) enseigne : «Cet accomplissement ultime du temps de Machia'h et de la résurrection des morts, qui est la révélation de la Lumière Divine infinie dans ce monde, dépend de nos actions et de notre travail pendant tout le temps de l'exil».

La période actuelle est celle des «talons de Machia'h». Ainsi chacun doit ressentir cette idée dans son service de D.ieu quotidien. Lorsqu'on ressent profondément et sincèrement que l'effort que l'on fait, la Torah que l'on étudie hâtent la venue de la Délivrance et entraînent le monde à son parachèvement en faisant la «résidence de D.ieu ici-bas», alors il est bien clair que l'on ne peut que redoubler d'enthousiasme afin de mener le processus à son terme. (d'après Likouteï Si'hot, vol. XXI, p.18) **H.N.**

JurisFormalités

DOMICILIATION

DE VOTRE SIEGE SOCIAL À PARIS

Chef d'entreprise, Auto Entrepreneur, EIRL,
gérant, commerçant, société étrangère...

5 adresses

3 Centres d'Affaires
CHAMPS-ELYSEES
MADELEINE • NATION

experts@jurisformalites.com
www.jurisformalites.com

Tél: 01 55 28 81 61

Agrément préfectoral N° 2010 184



Votre événement
notre univers...



Agence de décoration
pour tous types d'événements

Contact :
0952 346 449 / 06 09 90 98 44
www.mm-prestige.fr

LE COIN DE LA HALA'HA

La synagogue est-elle indispensable à la vie juive?

Les synagogues ont été construites au départ pour faciliter la prière en communauté : certaines prières comme le Kaddich ou la Kedoucha ainsi que la lecture publique du rouleau de la Torah ne peuvent s'effectuer qu'en présence d'un Minyane (au moins dix Juifs âgés de plus de treize ans). La prière en communauté est toujours acceptée par D.ieu, affirment nos Sages ; c'est pourquoi il est préférable de prier avec un Minyane même si on a du mal à se concentrer dans sa prière plutôt que seul chez soi, avec toute la ferveur requise.

Néanmoins, la vie de la famille juive est encore plus fondamentale que celle de la communauté. C'est pourquoi la première institution à établir est un Mikvé (bain rituel) pour dames afin de pérenniser la sainteté et la pureté du couple juif.

Ensuite, les responsables communautaires prépareront les structures nécessaires à l'éducation des enfants.

Puis ils établiront une caisse de charité ainsi qu'une caisse de prêt sans intérêt.

La construction d'une synagogue ne vient qu'après tout cela, puisqu'on peut prier en communauté chez n'importe quel particulier.

F.L. (d'après Rav Chlomo Yaffe
New York - www.chabad.org)

The SweetHolidays

Venez vivre un été en famille
du 31 juillet au 21 août 2011
au "Grand Hôtel"

à Serre Chevalier

(à proximité du séminaire d'étude
du Beth Loubavitch)

- Pension complète Glatt Cachère •
- Ambiance conviviale • Cycle de conférences •
- Baby club et Club enfants de 10h à 14h

Contactez Y. Bensoussan

Tél: 01 42 00 05 63 - 06 99 94 75 57

490 € la semaine par adulte
Enfants: tarif dégressif

SPORTES Funéraire France - Israël



Respect - Rapidité - Qualité

"La purification, l'habillement, l'accompagnement et l'enterrement
sont des bienfaits qui sont utiles aux morts à tout jamais"

Pour nous joindre 24/24h :

01.43.43.62.94 ou **06.22.67.96.92**

Votre agence : 305 rue de Charenton - 75012 Paris

BUREAU & PROFIL

Aménagement d'espaces de travail

www.bureau-profil.fr



7, rue Petion - 75011 Paris Tél : 01 43 73 10 10 Fax : 01 43 73 10 20

Dans ISF, il y a aussi... SOLIDARITE !

En application de la loi TEPA, l'année 2011 offre encore la possibilité de réduire de 75% l'Impôt sur la Fortune par un don aux fondations reconnues d'utilité publique notamment.

En nous remettant, **avant le 30 septembre 2011**, un don qui bénéficiera entièrement au **BETH LOUBAVITCH**, par un chèque libellé à: **FONDATION POUR L'EDUCATION JUIVE- FJF** vous contribuerez encore à l'avenir de la communauté et à son développement !

**Choisir de réduire votre ISF en faisant un don
au BETH LOUBAVITCH,**

c'est affecter soi-même son propre don à l'institution la plus dynamique, la plus solidaire et la plus authentique de notre communauté.

Soutenez cette action d'envergure

en versant tout ou partie de votre ISF

en faveur du **BETH LOUBAVITCH** à :

FONDATION POUR L'EDUCATION JUIVE - FJF

Un reçu fiscal vous sera adressé sous 48 heures.

N'hésitez pas à nous appeler au : **01 44 52 72 96**
ou à nous contacter à l'adresse : isf2011bl@gmail.com

Nos offres en énergies renouvelables
sont sur internet



**Buzz
Solaire** by TTP

NOUVEAU

RECHERCHE

Commerciaux expérimentés

PAC - PHOTOVOLTAÏQUE - PTZ

Rémunération fixe + intéressements

<http://www.buzzsolaire.com>
rubrique CONTACT

**2 SÉMINAIRES D'ÉTUDE EUROPEENS
À LA MONTAGNE**
du 31 juillet au 21 août 2011

pour jeunes gens Station **SERRE CHEVALIER 1400**
Hôtel "Le Grand Aigle"

pour jeunes filles Station **LES 2 ALPES**
Hôtel "Le Provençal"

Renseignements et inscriptions : 01 45 26 87 60

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.